

Décret

Générale

modern

## Décret n° 80-118/PR Pourvoyant à l'intérim des fonctions du Ministre de la Défense.

n° 80-118/PR

Ministère  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
28 septembre 1980

Numéro JO  
n° 2 du 11/02/1981

Date du numéro  
11 février 1981

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### VISAS

**VU** Les lois constitutionnelles n° 77-001 et 77-002 du 27 juillet 1977, VU L'ordonnance n° 77-008 du 30 juin 1977, VU Le décret n° 78-072/PR du 2 octobre 1978 portant nomination des membres du Gouvernement.

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier : Pendant la durée de l'absence de Mr. Habib Mohamed Loita, l'intérim des fonctions du Ministre de la Défense Nationale sera assuré par Mr. Mohamed Saïd Saleh, Ministre de la Fonction Publique, cumulativement avec se fonctions.

#### Art. 2

Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de D'iibouti.